



Le MORVAN

NOVEMBRE 1979

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21340 Liernais.

NOTRE SORTIE D'AUTOMNE

A Époisses comme à Saulieu l'Académie s'est imprégnée du passé

Notre sortie d'automne, en ce dimanche 21 octobre, s'intercala opportunément entre deux journées pluvieuses, et, comme l'an dernier, à Couches, remporta le plus beau succès : 70 personnes participèrent aux diverses manifestations, dont le déroulement, sans retard ni précipitation, témoigne du soin qu'avait apporté le D^r Petit à leur parfaite organisation.

Le rendez-vous avait été fixé, dès 9 h 30, à l'entrée du château d'Époisses, où MM. Arnaud et Jean de Guitaut et Mlle de Guitaut nous attendaient, et, avec infiniment de bonne grâce, se mirent à notre disposition pour une visite commentée du château et de ses dépendances. Ce fut, à la lettre, une opération « portes ouvertes » qui permit à beaucoup d'entre nous d'approcher les souvenirs du passé conservés dans cette demeure historique, qui est aussi un musée.

Epoisses

De la maison-forte qui, au Moyen Âge, était l'une des sentinelles du plateau de l'Auxois, restent encore quelques vestiges, mais les transformations entreprises à partir du XVI^e siècle demeurent plus visibles. L'enceinte et les fortifications sont toujours là, et aussi le curieux colombier construit au XIII^e siècle, et, dans la cour d'honneur, le colombier toulousain, avec son armature en fer forgé.

Il est impossible, dans un court

exposé, de détailler une maison qui convient pour nous phraser tout l'intérêt et l'agrément, de faire soi-même. Elle nous prit plus de deux heures, qui parurent trop courtes.

Gardons en mémoire le souvenir de ce vestibule aux murs tapissés de 40 tableaux de maîtres célèbres des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles ; les petit et grand salons aux plafonds de style Renaissance et comportant un très bel ensemble mobilier des époques Louis XIV et Louis XV ; la profusion de portraits de hauts personnages : Louis XIV, Condé, les ducs de Bourgogne et les seigneurs successifs d'Époisses ; les grandes compositions évoquant des scènes de chasse ou des épisodes bibliques ou mythologiques.

Revoyons aussi la « chambre du roi » avec son lit de damas vert, où Henri IV aurait dormi, et celle, avec tentures de damas rouge, où la marquise de Sévigné se reposait à l'occasion de ses fréquentes visites, en voisine, quand elle séjournait à Bourbilly. Et, dans une tour d'angle, celle du Grand Condé, qui posséda pendant cinq ans le château d'Époisses, et fit ajouter, pour son agrément, un très beau salon en fer forgé qui, dit-on, fut entièrement installé durant qu'il était à la chasse.

L'église collégiale, édifiée au XIII^e siècle dans un angle de la première enceinte, aujourd'hui église paroissiale, renferme encore quelques beaux spécimens

aussi de leur cordiale réception dans une cité qui est chère au cœur de tous les Morvandiaux.

M. Plassard dit le plaisir qu'il avait d'associer à cette réunion les Amis du Vieux Saulieu, groupement dont il rappela les objectifs et les projets.

M. le D^r Lavault

Il appartenait au D^r Lavault de mettre l'accent sur les liens tissés entre l'Académie et Saulieu, qui est l'une des capitales du Morvan.

Depuis quelques années, dit-il, j'entendais parler de plus en plus de l'Académie du Morvan. Je savais qu'elle avait été fondée par Joseph Pasquet, François Mitterrand et Henri Perruchot, et, au cours des sessions du conseil général de la Côte-d'Or, il était question de votre Académie lors de l'attribution des subventions. A vrai dire, je dois reconnaître que notre assemblée départementale, malgré nos interventions, semblait peu concernée par l'Académie du Morvan, le Parc Naturel étant déjà la source de ses soucis financiers.

Il a fallu, cet été, que nous fassions connaître à nos collègues, pendant une belle journée, ce qu'était le Morvan, qu'en bons Dijonnais ou gens du Val de Saône, ils ne connaissent pas, pour que leur sentiment à l'égard de notre pays change radicalement. Le même mécanisme a joué en faveur de l'Académie du Morvan quand a été présentée la demande concernant l'édition de la remarquable thèse du professeur Ré-

les numéros spéciaux sur l'œuvre de Jacques Thévenet, et sur notre ami Jean Bertin, qui honore notre ville, pour reconnaître que votre association a atteint les objectifs qu'elle s'était définis.

Je pense que Morvandiaux d'origine ou d'importation en auront de plus en plus conscience, et je souhaite vivement que la diffusion de vos travaux accroisse l'audience de l'Académie du Morvan, qu'elle devienne de plus en plus morvandelle, nivernaise, bien sûr, mais aussi côte-d'orient, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire, avec un petit effort parisien, puisqu'on dit qu'il y a autant de Morvandiaux à Paris qu'en Morvan.

Dans ces temps mouvementés, informels, il est bon de se sentir quelques-uns autour de nos vraies richesses, celles de la terre et celles de l'esprit, en faisant fi de tous ces déguisements, des tape-à-l'œil publicitaires qui ne sont que société de consommation, comme on dit. Nous avons là, autour de nous, dans nos villages, dans nos rudes granits, de quoi réfléchir, nous intéresser, et donner un sens plus pur à notre vie.

Chaleureusement applaudi, le D^r Lavault leva son verre à la prospérité de l'Académie, et souhaita « bon repas — de cela, je suis sûr ! — et bon après-midi à tous ».

Le maire de Saulieu ne s'était point trompé quant à la qualité des mets servis au restaurant de la Borne Impériale. Le repas, ré-

Vauban et son Morvand

La vie de Vauban n'est qu'une longue course entre le temps et l'histoire. Un signe de Louis XIV, un mot de Louvois écrit d'une plume terrible qui sent le glaive et la poudre, et l'ingénieur du roi s'éloigne par les chemins de guerre et de paix, partout où bat le cœur d'une France épuisée que son maître harcèle encore pour manifester sa gloire. Ce sont les inspections innombrables, les plans qui deviennent des forts, des glacis, de rudes poèmes de pierre au seuil des plaines et sur les frontières de terre et de sel. Ce sont les rivières à dompter, les canaux à creuser, les ports à ouvrir sur la mer, les places fortes à construire en étoile autour d'une citadelle. C'est surtout la boue de prodigieuses tranchées et parallèles qui filent, avant de les étouffer, vers les villes ennemies, au long des sièges où les muscles crient de fatigue, tandis que Vauban suit d'un œil infatigable les progrès de cette toile à prendre les armées.

Il aime cette existence. Versailles lui pèse. Il n'a point épousé la France en dentelles qui mange dans la main du roi. Serviteur, il se veut libre, et son cœur comme son langage n'a jamais goûté aux raffinements de cour. Il n'est pas l'homme des états-majors qui partent en fanfare, à la belle saison, en quête de lauriers, puis reviennent dès les frimas d'automne se réchauffer aux feux d'un autre soleil. Par métier, par passion, Vauban a choisi de camper avec la France profonde dont il connaît seul, à cette époque, le multiple visage.

Pourtant, dès le milieu de son âge, il lui arrive de crier merci. Tant de routes, de veilles, de responsabilités écrasantes qui engagent le sang des hommes. C'est alors que revient en lui, jusqu'à la souffrance, le souvenir de Bazoches, de son Morvan. Je soupire

Délivré des cérémonies, il visite son petit patrimoine provincial consistant en quelques quantités de bois et buissons assez raisonnable et de bonne affaire ; le surplus consiste en beaucoup d'espace et peu de revenu, qui ne laisse pas de coûter beaucoup d'entretien.

Ce « petit patrimoine », il faut le juger à l'aune du grand siècle. Outre le domaine de Bazoches, acquis pour 60.000 livres en 1675, il possède la Châtellenie de Neuffontaines, la terre et le castel démantelé de Pierre-Perthuis ; enfin, par son mariage, il est seigneur d'Epiry, Cervon et autres lieux. De longs jours de retrouvailles, au trot d'un cheval, à travers cette élection de Vézelay qu'il a étudiée comme un corps vivant et dont les hommes se confondent avec la glèbe.

Trouve-t-il le temps de rêver et de se promener avec son enfance ? Chez Vauban, la pensée est action. Aussi, tout en visitant ses bois et ses fermes, en faisant vendange (« les vins sont excellents cette année, parce que nous avons un temps fait exprès »), en proclamant ses droits contre les abbayes de Vézelay, de Cure, de Corbigny, ces tribus de moines qu'il n'apprécie guère, en déplorant le « brigandage » du pouvoir temporel de l'Eglise, il médite et lance des réformes qui deviennent autant de traités ou de mémoires.

En agriculture, il enseigne l'enrichissement des sols, la mise en valeur des terres abandonnées et des jachères, l'alternance des semences, les fumures ; il écrit un mémoire sur les dessèchements, les arrosements des prés et l'extraction des tourbes ; il lutte contre les maquis des coteaux pour y planter des vignes ; il invente, non seulement pour ses soldats, mais pour les paysans, une soupe au blé qui nourrira les ventres creux.

Une protestation des groupes folkloriques et des musiciens traditionnels du Morvan

Nous avons reçu, avec prière d'insérer, le texte d'une protestation, comportant une quarantaine de signatures, et constituant un réquisitoire contre des agissements qui aboutissent, en effet, à une contrefaçon de notre répertoire populaire traditionnel. Voici la teneur de cette protestation :

Le dimanche 4 novembre 1979 a eu lieu, à Alligny-en-Morvan, une assemblée extraordinaire réunissant 24 groupes et de nombreux musiciens traditionnels. Les 70 personnes présentes s'affirment responsables à part entière, comme toutes les personnes originaires du Morvan, des airs, chants et danses morvandiaux.

Reconnaissant le bien fondé de la législation qui protège le droit d'auteur, et déclarant qu'ils n'entendent pas porter atteinte aux intérêts légitimes défendus par la S.A.C.E.M.

— Protestent cependant contre les agissements de certains musiciens dits professionnels qui ne craignent pas de piller littéralement le répertoire des vieux airs traditionnels du Morvan en les copiant servilement pour les présenter comme des airs dont ils seraient les auteurs, afin de bénéficier de la protection de la S.A.C.E.M. et d'encaisser les droits correspondants à ces « œuvres ».

— Dénoncent particulièrement les deux disques enregistrés et produits par M. Aeschlimann et M. Freddy Carrara, domiciliés à Chalon-sur-Saône, utilisant largement les pratiques dénoncées ci-dessus, et notamment pour les raisons suivantes :

a) titre du premier disque « La Morvandelle », qui est la dénomination d'une association créée en 1924, à Paris, pour rassembler les originaires du Morvan. Aucune autorisation n'a été demandée à « La Morvandelle », et il ne fait aucun doute que beaucoup d'acheteurs de ce disque en ont fait l'acquisition avec l'idée qu'il était diffusé par ladite société.

b) autre présentation prêtant à confusion : « Guy Aeschlimann et ses Morvandiaux », qui n'ont pas

eu l'honnêteté de préciser ou non leur origine morvandelle.

c) « La Morvandelle », éditée par la société « La Morvandelle » avec autorisation des auteurs du 2 mars 1927, paroles de Maurice Bouchor, musique de Julien Tiersot, arrangements et orchestration de Jos Vliegen.

— « Valse des pruneaux », baptisée « Château-Chinon », par M. Aeschlimann, copie pure et simple de la « Valse des pruneaux » enregistrée par Marc Chevrier et des maîtres sonneurs du Morvan en 1961 sur leur disque « Echos du Morvan ».

— « Bourrée d'Arleuf », enregistrée également sur le disque précité.

— Copie de la polka du Père Chaicrot, d'Anost, sous le titre « La polka d'Anost ». Il s'agit, non pas d'une œuvre de M. Aeschlimann, mais d'un air joué par Christian Citel et enregistré sous le volume 3 du disque « Chanteurs et musiciens du Morvan », produit par « Lai Pouelée ».

Précisant que leur protestation ne vise pas la liberté laissée à tout musicien ou interprète professionnel ou amateur d'utiliser sans contrainte et sans autorisation des airs transmis par la tradition, à condition qu'ils aient l'honnêteté d'en mentionner l'origine ou les sources, sans s'en attribuer la propriété en vue d'en tirer un revenu personnel.

Décident :

1. De créer un répertoire des airs et des danses du Morvan en fonction des versions anciennes ou actuelles recueillies auprès des ménestriers ou des musiciens de villages.

2. De déposer, dans des conditions qui seront définies d'un commun accord, ce répertoire, afin de lui donner un caractère officiel pour mieux combattre les copies ou les soi-disant enregistrements diffusés dans un but lucratif.

3. De diffuser ce répertoire d'airs tombés dans le domaine public auprès des musiciens ou organisations qui en feront la demande.

4. De permettre ainsi aux organisateurs de spectacles folkloriques, de bals ou autres manifestations publiques, d'exécuter un programme entier d'airs anciens, tombés dans le domaine public, sans avoir à solliciter l'autorisation de la S.A.C.E.M. (sans avoir de droits d'auteur à payer).

5. Acceptent à l'unanimité de confier la mise en œuvre de ces décisions à la Confrérie des Sonneurs Morvandiaux (association loi de 1901) dont la prochaine réunion aura lieu à Anost, le 25 novembre.

Suivent les signatures de quinze responsables de groupes folkloriques : La Bourrée Morvandelle (Paris), La Morvandelle (Paris), Confrérie des Sonneurs Morvandiaux (Anost), Enfants du Morvan (Dijon), La Gavache (Nuits-Saint-Georges), Les Galvachers du Morvan (Château-Chinon), La Gigue Dornoise (Dornes), Groupe folklorique de Montsauche, Le Guyant-neu (Villapourçon), Les Jeunes Morvandiaux (Saulieu), Les Montagnes Noires (Ouroux), Morvan-Nivernais (Orléans), Les Morvandiaux d'Autun, Nivernais-Morvan (Paris), Chez-Nous en Nivernais (Nevers). Celles de neuf responsables ou délégués de groupes solidaires : Les Morvandiaux (Issy-l'Évêque), Les Piqueux d'boeufs (Clamecy), Lai Pouelée (Autun), Le Rigodon (Nevers), Les Saboteux du Beuvron (Châtillon-en-Bazois), Lai Sauteriotte (Massigny), Les Tabouleurs (Onlay), Les Tourne-Voueillots (Saint-Père-sous-Vézelay), Les Vionnoux de Lai Nan-nette (Saulieu) et celles d'une vingtaine de musiciens traditionnels.

delaire (M. Mathiaud) ; Le peintre Armand Guillaumin (P. Etienne-Noël). Poèmes et chroniques.

Revue des Deux Mondes (octobre). — Toujours copieuse et variée (politique, littérature, histoire, théâtre, chroniques et souvenirs) avec les signatures de François Seydoux, Maurice Schumann, Bernard Gavoty, Saint-Paulien, Gaston Palewski, J. Barsalou, P. de Boisdeffre, G. Charensel, Ferdinand Lot, etc.).

Art et poésie. — On relèvera, dans le n° 86 (automne) outre de nombreux poèmes et chroniques, un très sensible hommage à Gustave Gasser, aspect de l'homme et de son œuvre, par Tristan Maya, et une étude « Courteline ou la philosophie du rire » par Th. Béregi.

gnier, votre vice-président, concernant les parlers du Morvan. L'Académie du Morvan est alors apparue beaucoup plus précisément à beaucoup d'entre nous.

Pour moi, c'est par votre présence ici que, bien entendu, elle se concrétise parfaitement.

Le D^r Lavault rend hommage à ceux qui maintiennent à l'Académie une vie très active, notamment par la publication de notre page mensuelle et celle de notre bulletin.

Car, en fait, poursuit-il, votre Académie a un but social défini : centre intellectuel et culturel obstiné à restituer, puis à maintenir au Morvan son unité dans tous les domaines (écologie, histoire, sciences, coutumes, etc.) et également à promouvoir l'expansion morvandelle. C'est aussi une société scientifique, et nous devons remercier tous les membres qui ont su allier la conservation de ce que d'aucuns appelleraient le folklore, avec ce qui est au moins, sinon plus important : l'étude approfondie de certains aspects particuliers de la culture, au sens large du mot, morvandelle.

Il suffit de se reporter à votre bulletin, avec les articles sur les puits de l'Avallonnais, la seigneurie de Gouloux et de Château-Chinon, les schistes bitumineux d'Autun, et bien d'autres, comme

M. l'amiral de Bourgoing salua le D^r Lavault, conseiller général, maire de Saulieu, et les membres de la municipalité, les remerciant

mentaires. Il est donc nécessaire, d'une part, d'assurer la coordination de leurs applications, d'autre part, de définir les secteurs où ils s'appliquent ; enfin de donner les moyens d'assurer le suivi et l'orientation des prescriptions qui s'imposent.

La carte et la liste, objet de l'annexe 7 bis, recensent les principaux sites devant faire l'objet de dispositions particulières dont l'objectif est d'assurer une évolution équilibrée des paysages. Le parc, en étroite collaboration avec les collectivités et les administrations concernées, s'attachera à mettre en œuvre pour chacun de ces sites les dispositions réglementaires les mieux adaptées à cet objectif.

L'article 25 (protection de la nature, de l'environnement et des richesses naturelles, historiques et culturelles), précise, en ce qui touche l'archéologie :

Depuis sa création, le Parc a participé aux travaux de recherche et de mise en valeur de fouilles archéologiques, notamment aux Bardiaux (commune d'Arleuf), au Crot-au-Port (commune de Fontenay-près-Vézelay) et au mont Beuvray. Il poursuivra ce type d'action en aidant éventuellement les associations pour tous nouveaux travaux de découverte ou de fouilles (site des Fontaines Salées, sources de l'Yonne, les voies multiples et ouvrages défensifs).

Par application de la politique en matière de sites, à vocation

touristique, culturelle et pédagogique, le Parc a accepté d'être maître d'ouvrage de l'importante opération d'acquisition du mont Beuvray, qui recèle sur 130 ha les vestiges reconnus, mais non exploités depuis cent ans, de l'ancienne Bibracte, une des villes les plus importantes de la Gaule.

Cette acquisition est une mesure de sauvegarde assumée au profit de la Nation et pour le compte de l'Etat. En attendant que ce dernier puisse y entreprendre les fouilles qui imposeront sans doute un jour, le Parc envisage une action d'information sur place des touristes, déjà nombreux, à visiter ce site à la fois naturel et historique.

..

M. B.

Le P.N.R.M. et la protection des sites et paysages

Nous avons signalé, dans une précédente page, la publication d'une excellente brochure éditée par le Parc Naturel Régional du Morvan détaillant les modalités de fonctionnement du syndicat mixte et les objectifs qu'il entend poursuivre, au cours du VII^e Plan, qu'il s'agisse d'action globale, de sylviculture, de commerce et d'artisanat, de chasse et de pêche, d'implantations industrielles et minières, de protection des paysages, d'animation et d'accueil.

L'article 23 (Parc et protection des paysages) stipule notamment :

La politique de protection des paysages du Morvan doit être l'élément de base qui doit orienter toutes les actions à mener dans le Parc Naturel Régional du Morvan. Cette politique doit être fondée sur deux types de mesures, les unes à caractère protectionniste, par l'application de mesures réglementaires concernant certains secteurs bien définis, les autres à caractère dynamique visant à créer un état d'esprit, une attitude, et à assurer ainsi une évolution équilibrée de l'ensemble des actions humaines.

C'est notamment dans cet esprit que l'ensemble des textes réglementaires en vigueur doivent être appliqués de manière privilégiée dans le Parc Naturel Régional du Morvan.

Ces textes procèdent tous d'une volonté d'organisation de l'espace et du cadre de vie. Ils sont nombreux et ont des effets complé-

mentaires. Il est donc nécessaire, d'une part, d'assurer la coordination de leurs applications, d'autre part, de définir les secteurs où ils s'appliquent ; enfin de donner les moyens d'assurer le suivi et l'orientation des prescriptions qui s'imposent.

La carte et la liste, objet de l'annexe 7 bis, recensent les principaux sites devant faire l'objet de dispositions particulières dont l'objectif est d'assurer une évolution équilibrée des paysages. Le parc, en étroite collaboration avec les collectivités et les administrations concernées, s'attachera à mettre en œuvre pour chacun de ces sites les dispositions réglementaires les mieux adaptées à cet objectif.

L'article 25 (protection de la nature, de l'environnement et des richesses naturelles, historiques et culturelles), précise, en ce qui touche l'archéologie :

Depuis sa création, le Parc a participé aux travaux de recherche et de mise en valeur de fouilles archéologiques, notamment aux Bardiaux (commune d'Arleuf), au Crot-au-Port (commune de Fontenay-près-Vézelay) et au mont Beuvray. Il poursuivra ce type d'action en aidant éventuellement les associations pour tous nouveaux travaux de découverte ou de fouilles (site des Fontaines Salées, sources de l'Yonne, les voies multiples et ouvrages défensifs).

Par application de la politique en matière de sites, à vocation

touristique, culturelle et pédagogique, le Parc a accepté d'être maître d'ouvrage de l'importante opération d'acquisition du mont Beuvray, qui recèle sur 130 ha les vestiges reconnus, mais non exploités depuis cent ans, de l'ancienne Bibracte, une des villes les plus importantes de la Gaule. Cette acquisition est une mesure de sauvegarde assumée au profit de la Nation et pour le compte de l'Etat. En attendant que ce dernier puisse y entreprendre les fouilles qui imposeront sans doute un jour, le Parc envisage une action d'information sur place des touristes, déjà nombreux, à visiter ce site à la fois naturel et historique.

SÉPARATION

Austère est mon Morvan,
Funèbre en est la haie,
Quand les griffes du vent
Font frissonner l'effraie.

Sauvage est l'éperon
De la place éduenne,
Quand la morte saison
Tient les rochers de Glenne.

Déserte est sa terrasse,
Désolé le Beuvray,
Quand un nuage embrasse
Ses flancs noirs et épais.

Qu'est morne ma campagne,
Sinistre Faubouloin,
Quand triste est ma compagne
A me savoir au loin.

Pierre FOLIN

..

L'après-midi fut consacré à une visite de l'abbaye Saint-Andoche, où M. le professeur Henri Courtois présentait longuement une pièce rarissime, d'une valeur inestimable, exceptionnellement sortie à notre intention du coffre bancaire où elle est conservée : l'Evangélaire dit « de Charlemagne ».

La couverture, sous forme de diptyque, est enrichie de plaques d'ivoire montrant, sur une face, le Christ assis entre les apôtres Pierre et Paul, et, sur l'autre, la Vierge tenant l'Enfant Jésus, entre les archanges Michel et Gabriel. Précieux et délicat spécimen de l'art byzantin du VI^e ou du VII^e siècle.

M. Plassard, après lui, sut, en historien et en archéologue, commenter dans le détail les chapiteaux romans et les sculptures dont l'église est, à juste titre, fière.

Et déjà la nuit tombait lorsque chacun reprit le chemin du retour, rendant à leur repos les ombres évanouies qu'avait un moment réveillées notre incursion dans le passé.

M. B.

EN BREF... EN BREF...

.....

Nous avons appris, avec beaucoup de tristesse, le décès, survenu le 13 novembre dernier, au Creusot, de Mme Simone Riquet, épouse de notre excellent confrère et ami, le délicat poète Georges Riquet, à qui nous présentons, ainsi qu'à ses enfants, nos plus sincères condoléances.

..

L'Almanach du Morvan 1980, réalisé par « Lai Pouelée », est disponible dans les librairies et quelques dépôts bénévoles. On y trouvera des témoignages de plusieurs groupements établis dans le Morvan, des dessins humoristiques, des témoignages sur le flottage de la Cure, sur la Résistance, sur la vie des bûcherons au début du siècle, des récits, des contes, des poèmes, des anecdotes illustrées. (Lai Pouelée, 6, rue Blanche, Autun).

..

Fondés par Tristan Maya, les Grands Prix de l'Humour Noir, qui fêtent, cette année, leur 25^e anniversaire, ont été décernés le 30 octobre, à Paris.

Le Prix Xavier Forneret a été attribué à Eric Losfeld, né en mars 1922 à Mouseron (Belgique) pour

..

Pour l'élevage, il a les soins d'un Sully. Après avoir dénombré les 1.794 chevaux, les 7.815 vaches, les 470 bourriques, les 402 chèvres, les 15.870 brebis, etc., de l'élection de Vézelay, il écrit : *La cochonnerie, c'est-à-dire supputation de la production d'une truie pendant dix ans*, théorie assez mirobolante sur la multiplication des porcs.

Les chemins de terre et d'eau requièrent également ses efforts. Les premiers, si mauvais et si rares en ce pays sauvage, favoriseront la circulation des hommes et des denrées. Les seconds, Cure et Cousin, et tant de rus cascadeurs, permettent le flottage du bois et souvent le travail du bûcheron. Aux délégués du Morvan venus le féliciter de son maréchalat en 1703, il promet de faire porter bateau à la rivière de Cousin et de créer le port dans le faubourg de Cousin sans établir aucun droit sur les marchandises.

Il venait se reposer à Bazoches. Mais combien de projets n'a-t-il médités, conçus, réalisés au canon tandis qu'il quette l'ordre de Louvois qui va le lancer aux quatre vents de l'Histoire ? Je l'imagine, le soir à la chandelle, marchant de son pas de sapeur.

Jean SEVERIN

« Endetté comme une mule, ou la passion d'éditer ».

Le Prix Grandville est allé au peintre Christian Zeimert, né en 1934 à Paris, pour l'ensemble de son œuvre.

Le Prix de l'Humour Noir du Spectacle a été attribué à Guy Foissy, né en 1932 à Dakar, pour l'ensemble de son œuvre théâtrale. Guy Foissy est directeur du Centre d'action culturelle de Mâcon.

Créé pour la circonstance, le Prix du 25^e anniversaire est revenu à Jacques Vallet, né en février 1939, à Stenay (Meuse), directeur de la revue « Le fou parle ».

..

Le Parc naturel régional du Morvan a édité un fascicule illustré de photos et de cartes, précisant notamment les modalités de fonctionnement du Parc (charte révisée, attributions du syndicat mixte, actions à mener au cours du VII^e Plan, cartes physiques et administratives, centre attractifs, zones agricoles et forestières, zones d'aménagement foncier, etc.).

LA REVUE DES REVUES

Mémoires de la Société Académique du Nivernais (tome LXI). — Parmi les communications publiées : Les débuts de la culture de la pomme de terre en Nivernais (R. Baron) ; Taxations populaires et émeutes frumentaires (Y. Lemoine) ; Monographies communales (B. Stainmesse) ; Construction de la ligne Nevers-Clamecy-Auxerre (J.-P. Gauthron) ; A propos du manuscrit de Poil de Carotte (G. Thuillier).

Goupil (Bulletin nivernais de l'Association pour la protection de la nature) publie : Un chauffe-eau solaire dans la Nièvre ? Plantes en voie de disparition ; Le bois et le chauffage.

Vivre en Bourgogne (n° 13, nov. 79). — Relevé dans un sommaire

copieux : Le temps des crises (L. Hérard), Les communautés catholiques en Bourgogne (R. Brain) ; Qui détient le pouvoir en Bourgogne ? (J.-F. Bazin) ; L'ascension littéraire de Gaston Roupnel (P. Trahard) ; Une dynastie d'artistes en Bourgogne, les Yencesse (Mme Goldscheider) ; une interview du peintre Julien Duriez (Marcel Barbotte) ; Le patrimoine vert de la Bourgogne (F. Bugnon) ; Bourgogne des eaux (L. Hopneau) ; Géographie du Morvan (J. Giroux) ; Le Morvan vu par Claude Tillier ; Gastronomie populaire (R. Denux), etc.

Cahiers du Bourbonnais et du Centre. — Philosophie du sommeil (Jean Guillon) ; Une amitié littéraire : Th. de Banville et Bau-